



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service Connaissance et Conseil aux Territoires**
Affaire suivie par : Sébastien Guez
Tél. : 02.37.20.41.59

Chartres, le 02/02/2024

Objet : Compte-rendu de la conférence départementale NOME 2023 / 1^{er} décembre 2023 /
Direction Départementale des Territoires

Participants

Services de l'État :

M. BRODHAG, Directeur adjoint de la Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir
M. GUEZ, chargé de mission à la Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

AODE :

M. NICOLAS – Président (Énergie Eure-et-Loir)
M. CHAUVET – Directeur Général (Énergie Eure-et-Loir)
M. GRANDEMANGE – Directeur Éclairage Public et Réseaux Secs (Chartres Métropole)
M. DEPONDT – Président (SIE-ELY)

GRD :

M. MASSON – Délégué territorial (Enedis)
M. CHAMARD – Interlocuteur privilégié (Enedis)
M. PAUL-LOUBIERE – Président (Synelva)
M. FERNANDEZ – Directeur technique (Synelva)
M. HEDUY – Responsable des services GRD exploitation (GEDIA)
M. TAVERNIER – Directeur général (SICAE-ELY)
M. BARNET – Directeur adjoint (SICAE-ELY)
M. SEDARD - Directeur adjoint gestion des réseaux (SICAP)

Introduction

M. BRODHAG introduit la réunion en remerciant les participants. Il rappelle le cadre de cette conférence départementale annuelle et invite chaque binôme AODE/GRD à présenter les principales données du tableau complété par les différents participants (bilan des investissements 2022, travaux réalisés et en cours en 2023, programmation 2024, faits marquants 2022-2023).

Présentations des AODE/GRD

Synelva / Chartres Métropole – CC Entre Beauce et Perche

2 000 km de réseau BT et HTA.
3 postes sources à 225 000 volts.
La distribution de gaz est une activité accessoire → 270 clients.
55 000 clients en électricité (données stables).
600 GWh commercialisés sur l'année concernée.
Gestion de l'éclairage public dans le cadre d'un contrat avec Chartres Métropole.
100 collaborateurs, principalement sur le site de Lucé.

Constitution d'une SAS production, spécialisée dans les ENR surtout le photovoltaïque.

Légère augmentation du nombre de points de livraison, dans un territoire en croissance.

Légère baisse de la conso BT qui est due en grande partie aux directives gouvernementales sur la sobriété énergétique et à la hausse des prix.

Croissance importante du nombre de points d'injection BT grâce aux nouvelles installations photovoltaïques.

Critère B de 6 minutes (identique en 2021) → efforts faits les années précédentes.

Le réseau moyenne tension est à 100 % enfoui.

10 incidents max/an → performance, car le territoire compte 2 Data Center.

6 km d'enfouissement HTA à terminer (sur 1 000 km).

Programme d'investissement depuis 2 ans sur la maintenance des postes de distribution publique BT et HTA.

Remplacement sur 10 ans de 366 000 tableaux HTA, de 2 000 coffrets BT.

Particularité du réseau Synelva est qu'il peut être repris de poste à poste → favorise un bon critère B.

Déploiement de compteurs communicants (Linky) pour 60 % des clients (+ de 35 000). Objectif 100 % à fin 2024.

Expérimentation sur les ENR de l'autoconsommation collective → avec les bailleurs sociaux.

SICAE-ELY / SIE-ELY

500 postes de distribution sur la totalité de la concession.

267 km HTA souterrain pour l'Eure-et-Loir / 6 km d'aérien.

Un peu moins de 250 km de réseau BT en Eure-et-Loir → 156 km enfouis et 73 km aériens, 0 fils nus

M. BRODHAG demande si certaines années ont été plus compliquées que d'autre, du fait des conditions météorologiques.

M. PAUL-LOUBIERE (Synelva) répond qu'il n'y a pas eu d'impact important de la météo ces dernières années. Le critère B n'a pas dépassé 1 min depuis plus de 10 ans.

M. TAVERNIER complète en disant qu'aujourd'hui avec l'enfouissement, les conditions météorologiques impactent moins les réseaux. Toutefois, l'inconvénient des réseaux souterrains est qu'ils sont sensibles aux sécheresses et aux mouvements de terre qui abîment les câbles. De plus, les dysfonctionnements sont plus difficiles à localiser.

Baisse des consommations d'énergie en 2022 de l'ordre de 7-8 %.

Déploiement des compteurs communicants → un peu moins de 50 %. 10 000 compteurs restent à installer.

M. BRODHAG demande si ce déploiement se passe sans encombre.

M. BARNET répond qu'à un moment la dénomination Linky a pu faire peur. Enedis a essuyé les critiques mais aujourd'hui c'est rentré dans les mœurs → taux d'acceptation de 97 %.

Le GRD connaît des problèmes sur le déploiement des compteurs car leur prestataire a déposé le bilan. Ils cherchent un nouveau prestataire. Cela ralentit le déploiement, mais ils veulent maintenir l'objectif 80 % à fin 2024.

Le gros chantier de 2024 pour la SICAE-ELY est la viabilisation de la ZAC de Germainville.

M. BRODHAG demande s'il y a des bloquants dans ce dossier. Il propose de faire remonter au corps préfectoral si besoin.

M. TAVERNIER répond qu'il y a une problématique pour l'alimentation de secours qui doit passer sous la voie SNCF → pour des travaux débutés en 2022, on leur propose une solution pour 2025-2026 → délais incompatibles avec le calendrier des porteurs de projet.

M. BRODHAG va faire remonter le sujet au corps préfectoral.

M. DEPONDT présente la SIE-ELY. Leur principal travail est l'enfouissement du réseau communal BT. Les communes sont particulièrement demandeuses.

La difficulté recensée pour les communes est l'accompagnement pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication, en parallèle de l'enfouissement du réseau électrique. Leur interlocuteur (Orange) n'est pas sur le terrain. Il devient difficile d'avoir un interlocuteur direct donc les délais s'allongent

M. BRODHAG propose que les services de l'État se penchent sur cette question.

La SIE-ELY a intégré son nouveau siège social à Marchezais. Cela lui permet d'avoir plus de personnel et de déployer de nouvelles compétences.

Ainsi, ils ont pris la compétence du déploiement des bornes de recharge électrique. Ce volet est financé par des aides du FACÉ qui ont aidé à démarrer.

Il y a également un projet de constitution d'une entité de production d'énergie et une possible prise de compétence en matière d'éclairage public.

M. DEPONDT se félicite d'avoir pour concessionnaire une entreprise de distribution qui a un modèle économique particulier. L'intégralité des bénéfices est réinjectée dans l'activité de l'entreprise, donc dans le réseau, ce qui permet d'avoir des taux d'enfouissement incomparables. Il insiste sur le fait que c'est un modèle qui doit être considéré et protégé.

GEDIA / Ville de Dreux

2 postes sources → 1 en 225 000 volts et 1 en 90 000 volts.

160 km de réseau HTA 15 000 volts → 100 % enfouissement.

200 km de réseau BT → 70 % enfouissement.

Il n'y a plus de réseaux nus depuis quelques décennies déjà.

Le périmètre clientèle est constant.

Les principaux travaux se font dans le cadre du NPNRU, en lien avec la collectivité.

L'âge moyen du réseau BT est de 25 ans et celui du réseau HTA de 18 ans.

Le critère B en 2022 c'est 4 minutes.

En 2021, ce chiffre était de 22 minutes pour des soucis de câbles HT.

Déploiement des compteurs communicants à 66 % (sur 16 000 compteurs) → objectif 90 % fin 2024. Même problématique que la SICAE-ELY avec un prestataire qui a fait faillite

M. BRODHAG revient sur le critère B et demande s'il est sujet à d'importantes fluctuations.

M. HEDUY répond que 2021 était une année particulière, et que d'habitude le critère B se situe entre 12 et 15 min.

SICAP / Ville de Toury

En Eure-et-Loir, le syndicat est uniquement présent sur la commune de Toury.

2600 habitants à alimenter.

100 % du réseau HTA relié au poste source de Toury est en souterrain.

28 km de réseau BT dont 83 % est enfoui.

36 postes de distribution publique.

Pas d'évolution notable sur le nombre de clients à Toury.

Augmentation du nombre de producteurs sur le réseau BT (15 % d'augmentation, 1 % d'augmentation annuelle en puissance). Ce chiffre est stable pour le réseau HTA.

Critère B proche de 0 sur Toury. La moyenne est de 2 min sur les dernières années, en intégrant les événements exceptionnels.

Programme d'investissements pour raccorder les producteurs supplémentaires.

Déploiement des compteurs communicants.

D'importants projets d'investissements éoliens et photovoltaïques sont en chantier à Toury.

Des travaux vont donc être réalisés sur le poste source.

M. BRODHAG demande s'il est possible d'organiser un échange entre la DDT et le SICAP pour évoquer les questions de raccordement sur Toury.

ENEDIS / Énergie Eure-et-Loir

18 postes source qui alimentent le réseau de la concession.

Un peu plus de 6 000 km de réseau HTA, enfoui à 45 %.

6 085 postes de distribution publique qui alimentent 4 000 km de réseau BT, enfouis à 54 %.

167 000 clients.

Au 31/12/2022, 2 646 producteurs d'énergie (chiffre bien supérieur fin 2023). 51 % de l'énergie consommée est produite localement.

M. BRODHAG souligne l'importance de cette dernière donnée qui reflète le travail accompli

Légère baisse de la consommation sur le réseau BT (due aux directives gouvernementales et à la hausse des prix).

La production d'énergie renouvelable BT est exponentielle depuis 2020. En témoigne les chiffres sur le raccordement des producteurs → entre 2021 et 2022, +20 % de demandes de raccordement

Sur le réseau HTA, la production est essentiellement issue de l'éolien. Il y a une légère augmentation qui est due à la hausse des demandes de raccordement pour le photovoltaïque.

Depuis 2 ans, la part d'autoconsommation est en nette progrès.

0,36 % de clients mal-alimentés.

2 communes au-dessus de la moyenne → Janville-en-Beauce et Tremblay-les-Villages.

M. BRODHAG questionne la raison de ces données.

M. CHAMARD répond que les données sont issues d'un modèle mathématique, il faut ensuite aller regarder dans le détail (grâce notamment aux compteurs communicants). L'analyse sur ces communes est à faire.

M. BRODHAG est preneur des informations d'Enedis.

Critère B → 45,5 min en 2022. Quasi-similaire à 2021 et aux 20 dernières années. 2 pics en 2010 et 2017, dus à des événements météorologiques.

Ces chiffres, plus élevés que les autres GRD, est lié au taux d'enfouissement plus faible.

M. MASSON souligne la difficulté d'enfouir les réseaux, notamment lorsque ceux-ci couvrent de grandes distances.

Accélération des investissements pour les raccordements (notamment des producteurs).

Décroissance des investissements sur l'amélioration du patrimoine en 2022 (3,2 Mds € contre 3,4 en 2021) → liée à la fin du déploiement des compteurs communicants.

Engagement d'Enedis de 100 Mds € d'investissement d'ici 2040 → cela devrait se refléter dans les prochaines années.

M. CHAUVET présente Énergie Eure-et-Loir.

La principale action est la poursuite de la politique et de l'ambition de sécurisation du réseau, notamment BT, par l'enfouissement (également, dans une moindre mesure, sur le réseau moyenne tension).

M. CHAUVET revient sur les problèmes liés à l'enfouissement des réseaux de télécommunication en soulignant la difficulté de travailler avec les opérateurs. Cela freine la politique d'enfouissement du réseau BT. Il souligne également un manque de rationalisation des opérateurs et d'investissements spécifiques sur la télécommunication.

Toute une part de l'activité d'Énergie Eure-et-Loir est également tournée vers des projets de développement économique.

Les investissements sont assez stables d'une année sur l'autre → 28 à 30 millions €. Ratio relativement bon entre les investissements et le nombre de points de livraison. Ratio très élevé entre les investissements et la taille de la concession, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. En termes de renouvellement des réseaux, la marge de progression est énorme. Faits marquants 2022 : Difficultés d'approvisionnement en postes de distribution (y compris des câbles). Dépendance aux pays asiatiques pour les matières premières. Déficit d'industrialisation en France alors que les besoins vont être croissants. La hausse des prix va aussi bloquer le développement des ENR.

Échanges

M. DEPONDT souhaite évoquer la loi d'accélération des ENR (loi APER). Selon lui, la question des réseaux a été insuffisamment prise en compte dans la cartographie. On sait, d'ors et déjà, au niveau local que le raccordement aux réseaux rendra certaines opérations soit trop coûteuses pour l'entreprise de distribution, soit impossible pour des contraintes techniques. Il demande comment faire pour que les zones d'accélération qui seront remontées au 31/12/2023 tiennent compte de ces contraintes.

M. BRODHAG répond que les délais de cette loi d'accélération sont, par nature, effectivement très courts et que l'État comprend la difficulté des collectivités. Au niveau régional, lorsqu'on évoque la question de la capacité d'absorption des réseaux, l'esprit est de dire que le réseau doit s'adapter, cela se traduit par le S3REN. C'est une réponse à moyen terme. La DDT n'a pu produire de données suffisamment intelligibles sur les réseaux électriques et leur capacité d'absorption, car elle ne dispose pas d'une vision d'ensemble des projets qui sont en liste d'attente pour se raccorder à des postes source. M. BRODHAG encourage les acteurs présents à partager les données à disposition et à travailler avec les services de l'État.

Bien que le sujet du raccordement ne puisse être discuté dans le cadre des réflexions sur les zones d'accélération ce sont des données qui seront utiles pour l'avenir. Il invite à nouveaux les participants à les partager. La DDT en fera l'analyse et la pédagogie auprès des porteurs de projet.

M. TAVERNIER ajoute que pour atteindre les objectifs de la loi APER, il va falloir adapter le réseau, ce qui va provoquer des effets collatéraux, notamment en termes d'augmentation des prix et d'allongement des délais.

M. MASSON partage ce constat en prenant comme exemple la loi de solarisation des toitures et parkings.

M. BARNET insiste sur l'approvisionnement en matières premières qui va être cruciale dans les années à venir.

M. NICOLAS insiste sur la nécessité de prendre en compte les réalités du terrain et en particulier l'état des réseaux. Il indique que 250 postes source ont été commandés par ENEDIS pour l'ensemble du pays. Tous les fabricants fonctionnent à flux tendus, car ils font face à une demande mondiale. Il poursuit en expliquant que face au contexte géopolitique global, il va y avoir un problème de parallélisme des trajectoires entre l'augmentation de la consommation d'électricité (réduction des énergies fossiles, mobilité électrique, etc.) et les capacités de production et d'acheminement.

Il informe les participants qu'une réunion s'est tenue entre les membres de l'UE, qui ont conclu à un investissement de 600 milliards € d'ici 2030 pour adapter les réseaux.

Aujourd'hui, ENEDIS investit plus de 5 milliards € par an dans les réseaux. C'est un effort qui est salué par Énergie 28.

Le principal investissement en Eure-et-Loir concerne la sécurisation des réseaux.

M. BRODHAG réitère la demande de partage de données sur les réseaux. La construction d'une cartographie relative à la capacité des réseaux, intelligente et intelligible, sera utile pour l'instruction. Elle permettra aussi de limiter les externalités négatives.

L'ensemble des participants insistent sur le besoin d'anticipation sur ces sujets majeurs pour les prochaines années.

Conclusion

M. BRODHAG conclut la réunion en remerciant les participants et en informant de l'envoi du compte-rendu et des données agrégées dans les prochaines semaines.

Le Directeur départemental des territoires adjoint

A blue ink signature of Edouard Brodhag, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Edouard BRODHAG